

## Rentrée sous le signe du Covid-19!

Rentrée des classes un peu particulière pour les élues et élus au législatif de Château-d'Œx, déjà privés de leur première séance annuelle du 19 mars dernier en raison des circonstances que tout le monde connaît.

C'est donc sous la supervision de la Préfecture du district Riviera-Pays-d'Enhaut que M. Raymond Vuadens, président du Conseil communal et les membres du bureau ont dû préparer cette séance, en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires et les distances de sécurité.

Cette séance a donc eu pour cadre le Centre sportif de Château-d'Œx, lieu qui se prêtait plus à ce genre d'exercice que la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville devenue, par la force des choses, trop exiguë pour cette occasion.

Elle débute par l'appel, qui fait constater la présence (malgré le Covid-19) de 50 conseillères et conseillers, alors que 8 étaient excusés.

### Correspondances du Bureau

M. le Président Raymond Vuadens fait lecture de 3 lettres de démission, signées respectivement par les conseillères et conseiller Mmes Marika Genton, Sonia Rosat et M. Yves Ansermet, tous trois du groupe PLR.

### Communications du Bureau

Sous ce point, il fait mention, entre autres, que le calendrier des prochaines séances du Conseil communal pourrait être modifié en fonction de l'évolution de la situation actuelle.

### Communications de la Municipalité

Mme Mary-Josée Rossier, municipale, fait savoir que le poste d'assistante de sécurité publique non armée à 50%, inscrit au budget 2020, a été attribué à Mme Emilienne Feurer, domiciliée au Pays-d'Enhaut. Elle est entrée en fonction le 12 mars 2020 et suit actuellement une formation à l'Académie de police de Savatan, qui s'achèvera le 12 juin, sous réserve que les directives Covid-19 de la Confédération et des cantons, ne reportent cette session de formation.

La deuxième communication de Mme

Rossier a trait au fait que le Service de défense incendie et de secours du Pays-d'Enhaut (SDISPE) a reçu, en août 2019, la confirmation de l'ECA (Etablissement cantonal d'assurance) de la livraison d'un véhicule VW T6 Transporter destiné au Détachement d'appui de L'Etivaz.

Conformément à la demande de l'ECA, le stationnement de ce nouveau véhicule devait être prévu dans un lieu fermé dans ce village. La dimension du local du feu à la Route de l'Eau-Froide est trop exiguë pour répondre à cette demande. L'objectif a alors été de centraliser le local de matériel et le stationnement intérieur de ce véhicule à un même endroit. Décision a alors été prise de louer un dépôt à la Route de la Scie 15. Un contrat de bail à loyer pour locaux commerciaux a été signé du 1er décembre 2019 au 30 novembre 2020, renouvelable aux mêmes conditions pour 6 mois. Le total de la location annuelle est de 16'266 fr. Il en ressort donc un dépassement de 1'355 fr. au bouclage des comptes 2019 et de 14'910 fr. au budget 2020, puisque cette dépense locative ne figure pas dans les budgets respectifs.

Mme Nicole Schnegg, municipale, informe que le véhicule Multicar M31H immatriculé en 2015 a rencontré un problème de turbo et que différents travaux d'entretien ont également été effectués dont le changement des freins, de la pompe à eau et de l'amortisseur du pont arrière. Le véhicule étant à l'usine, nous profitons de lui faire le service des 3'000 heures. Le montant total des réparations se monte à 20'000 fr.

M. Eric Fatio, municipal, reparle du projet «Château-d'Œx, une vision du paysage par et pour les seniors» et rappelle que, lors des discussions relatives à ce préavis refusé par le Conseil communal le 31 octobre 2019, une majorité des intervenants avait alors signifié qu'ils seraient plus enclins à accepter un crédit d'investissement qu'une demande de financement pour le suivi de ce projet. Dès lors, M. Marc Favez, responsable du domaine de l'habitat et du travail social communautaire à Pro Senectute, a essayé de trouver une autre solution de

financement. Il l'a trouvée auprès de la Fondation Leenaards pour un montant de 70'000 fr., pour autant que la Municipalité présente un nouveau préavis pour des infrastructures d'une somme minimum de 60'000 fr. Début décembre, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) acceptait de considérer ce soutien comme la contrepartie communale à la coordination du projet. Quelques jours plus tard, la Municipalité recevait confirmation que son projet faisait partie des 32 projets-modèles sélectionnés parmi les 103 projets présentés. Forte de ces soutiens, elle a donc accepté de poursuivre la démarche et de présenter au législatif, d'ici la fin de cette année, voire le début de l'année prochaine, un préavis comprenant

les besoins en infrastructures que les différents groupes de travail auront fait émerger.

*M. Eric Grandjean, syndic*, annonce que la Municipalité a nommé une nouvelle secrétaire municipale en la personne de Mme Sophie Matthey. Elle est appelée à remplacer Mme Eliane Morier, qui prendra sa retraite en fin d'année.

En conclusion de ces communications, M. Grandjean donne encore des nouvelles du projet qui vise à fortifier Château-d'Œx comme capitale internationale de l'aérostation. Pour plus de détails, l'on peut se reporter au communiqué de presse de Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme, paru dans notre édition du jeudi 7 mai dernier.